

PLAN DE COURS

CRI 3420 : La femme et la question criminelle

Professeur : Franca Cortoni
Tél. : 343-6582
Courriel : franca.cortoni@umontreal.ca

Horaire : Lundi : 13h – 16h
Local : B3290 - Pavillon 3200 Jean-Brillant

Objectif général :

Les conduites déviantes et délinquantes des filles et des femmes. Analyse des ressemblances et des différences sexuelles et de leurs répercussions sur les stratégies de prévention et d'intervention.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre les différences entre la criminalité des femmes et des hommes.
- Connaître les théories sur la criminalité des femmes.
- Connaître les méthodes d'évaluation des auteures de gestes criminels.
- Présenter les principaux modèles d'interventions auprès des délinquantes.

Méthodes pédagogiques :

- Cours magistraux
- Conférencière invitée

12 septembre	<p>- Présentation et discussion du plan de cours;</p> <p>- Introduction sur les femmes et la question criminelle</p> <ul style="list-style-type: none">• Le contexte et tracé historique• Prévalence• Les crimes typiques et atypiques chez les femmes <p><u>Lectures :</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. ***Kong, R., & AuCoin, K. (2008). Les contrevenantes au Canada (No. 85-002-XIF) 28, 1. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique. www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/85-002-x2008001-fra.pdf.
---------------------	--

19 septembre	<p>- Les perspectives théoriques sur la criminalité des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les premières théories • La théorie de l'apprentissage social • La perspective développementale • La théorie de l'évolution • Les facteurs génétiques • Les théories féministes <p><u>Lectures :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. DeKeseredy, W. (2009). Female crime: Theoretical perspectives. In J. Barker (Ed.), <i>Women and the criminal justice system: A Canadian perspective</i> (pp. 31-59). Toronto, ON: Emond Montgomery.
26 septembre	<p>- Les perspectives théoriques sur la criminalité des femmes (suite...)</p>
3 octobre	<p>- Trajectoires de criminalité et facteurs criminogènes chez les adolescentes</p> <p><u>Lecture :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lanctôt, N. (2005). Que deviennent les adolescentes judiciairisées près de dix ans après leur sortie du Centre jeunesse? <i>Criminologie</i>, 38, 139-162.
17 octobre	<p>- Examen 1</p>
24 octobre	<p>- Semaine d'activités libres</p>
31 octobre	<p>- Les services en communauté</p> <p><u>Conférencière invitée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ruth Gagnon, Directrice générale, Société Elizabeth Fry du Québec
7 novembre	<p>- Trajectoires de criminalité et facteurs criminogènes chez les femmes</p> <p><u>Lecture :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Salisbury, E.J., & VanVoorhis, P. (2009). Gendered pathways: A quantitative investigation of women Probationers' paths to incarceration. <i>Criminal Justice and Behavior</i>, 36, 541-566.
14 novembre	<p>- Les femmes et l'incarcération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tracé historique au Canada • Les anciens et nouveaux visages des prisons pour femmes : Création du choix et la Commission Harbour.

	<p><u>Lectures :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cyrenne, M.-A. (2002). Réflexions sur la réalité actuelle des détenues dans le système correctionnel fédéral. <i>Criminologie</i>, 35, 31-52. 2. ***Watson, L. (2004). La gestion des femmes à sécurité maximale au Service correctionnel du Canada de 1989-2004. <i>Forum – Recherche sur l’actualité correctionnelle</i>, 16, 3-7.
<p>21 novembre</p>	<p>Évaluation et intervention :</p> <p>- Les principes d’évaluation des délinquantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les débats • Le LSI-R pour les femmes <p><u>Lectures :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reisig, M.D., Holtfreter, K., & Morash, M. (2006). Assessing recidivism risk across female pathways to crime. <i>Justice Quarterly</i>, 23, 384-405. 2. Smith, P., Cullen, F.T., & Latessa, E.J. (2009). Can 14,737 women be wrong? A meta-analysis of the LSI-R and recidivism for female offenders. <i>Criminology & Public Policy</i>, 8, 183-208. 3. Taylor, K.N., & Blanchette, K. (2009). The women are not wrong: It is the approach that is debatable. <i>Criminology & Public Policy</i>, 8, 221-229. 4. ***Blanchette, K., & Taylor, K (2004). Élaboration et validation d’une Échelle de réévaluation de la cote de sécurité des délinquantes <i>Forum – Recherche sur l’actualité correctionnelle</i>, 16, 29-31. <p>- L’intervention correctionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les programmes correctionnels • Les interventions connexes <p><u>Lectures :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. ***Fortin, D. (2004). Une stratégie de programmation correctionnelle pour les délinquantes. <i>Forum – Recherche sur l’actualité correctionnelle</i>, 11, 40-41. 2. *Vous devez également vous familiariser avec les descriptions des programmes correctionnels pour les femmes sur le site suivant : http://www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/fsw/fsw-fra.shtml

<p>28 novembre</p> <p><u>Remise du travail de session</u></p>	<p>- La violence et les femmes</p> <p><u>Lecture :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. ***Bottos, S. (2008). <i>Les femmes et la violence : Théorie, risque et conséquences pour le traitement</i>. Rapport de recherche N° R-198. Ottawa : Direction de la recherche, Service correctionnel Canada.
<p>5 décembre</p>	<p>- Santé mentale et les délinquantes</p> <p><u>Lectures :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. ***Kendall, K. (1999). Les aliénées criminelles du XIXe siècle au Canada. <i>Forum – Recherche sur l’actualité correctionnelle</i>, 11, 47-50. 2. ***McDonnagh, D., Noël, C., & Wichmann, C. (2002). Analyse des besoins en santé mentale des délinquantes en vue de l’élaboration d’une stratégie d’intervention intensive. <i>Forum – Recherche sur l’actualité correctionnelle</i>, 14, 31-34. 3. ***McDonnagh, D., Taylor, K., & Blanchette, K. (2002). Adaptation de la thérapie comportementale dialectique (TCD) au milieu correctionnel pour les délinquantes sous responsabilité fédérale. <i>Forum – Recherche sur l’actualité correctionnelle</i>, 14, 35-38. 4. ***Cunningham, R. (2004). Milieu de vie structuré dans les établissements fédéraux canadiens pour femmes. <i>Forum – Recherche sur l’actualité correctionnelle</i>, 16, 10-11. 5. ***Wichmann, C., Serin, R., & Abracen, J. (2002). <i>Les délinquantes ayant un comportement d’autodestruction : Une enquête comparative</i>. Rapport de recherche N° R-123. Ottawa : Direction de la recherche, Service correctionnel Canada.
<p>19 décembre</p>	<p>- Examen final</p>

Lectures :

1. Recueil de texte : « La femme et la question criminelle » (à la librairie)
2. Textes avec astérisques (***) : ces textes sont dans le domaine public et seront disponibles sur le site du cours dans StudiUM.

Ouvrages de référence recommandés :

Barker, J. (Ed.) (2009). *Women and the criminal justice system: A Canadian perspective*. Toronto, ON: Emond Montgomery.

Blanchette, K., & Brown, S.L. (2006). *The assessment and treatment of women offenders: An integrated perspective*. Chichester, UK: John Wiley & Sons.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen 1 (30% de la note finale)

L'examen 1 sera une combinaison de questions à choix multiples et à réponses courtes. L'examen portera sur toute la matière des cours magistraux précédents.

Examen final (40% de la note finale)

L'examen final n'est pas cumulatif. Il sera composé de questions à choix multiples et à réponses courtes et portera sur toute la matière des cours magistraux depuis l'examen 1.

Travail de session (30% de la note finale)

Le travail de session devra approfondir un sujet relié à l'un des thèmes traités lors du cours. Les étudiants ont le choix de leur sujet individuel.

Format du travail :

- Références style APA (voir guide sur le site du cours dans StudiUM);
- 10 pages maximum (excluant page couverture et liste de références);
- Police 12 pt.; Times New Roman; marges 2,54 cm; double-interligne.

Informations additionnelles sur le style de références APA:

- www.lib.uwo.ca/files/styleguides/APA.pdf

Modalités d'évaluation du travail

- Qualité de la revue de la littérature
- Qualité de l'analyse du sujet;
- Qualité de l'organisation du manuscrit;
- Qualité du français;
- Adhérence au format demandé par le professeur.

Date limite et politique sur les retards dans la remise du travail

À moins d'avis contraire du professeur, le travail doit être remis au plus tard à **13h** le **28 novembre**, 2011. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des 4 jours suivants. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

POLITIQUE SUR LES ABSENCES LORS DES EXAMENS (Règlement des études de premier cycle)

9.9 Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

POLITIQUE SUR LE PLAGIAT

«Le plagiat à l'U de M est sanctionné par le *Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants*. Pour plus de renseignements, consultez le site www.integrite.umontreal.ca .»